

Arts & Savoirs

Organise une sortie
«ST-VAAST-LA-HOUGUE/TATIHOU»
LE MERCREDI 20 Mai 2026



Arts & Savoirs
Association intercommunale
www.artsetsavoirshoulgate.com

 Arts et Savoirs Houlgate



Venez découvrir lors de cette escapade le « Val de Saire », petit territoire Normand de la péninsule du Cotentin situé à la pointe Nord-est du département de la Manche. Observez ces sublimes paysages entre dunes et marais.

Vous déjeunerez dans un cadre exceptionnel au Restaurant le Panoramique avec vue sur la mer à 180°C

L'après-midi, vous embarquerez sur un bateau amphibie qui vous emmènera visiter un joyau terrestre, l'île de Tatihou.

Programme de la journée

- **7h15** – Rendez-vous chemin de la petite vitesse à Houlgate, où un car sera stationné sur le parking
- **7h45** - Départ
- **9h45 à 11h45** – Visite guidée de St-Vaast-la-Hougue et de la Pernelle
- **12h à 14h** – Déjeuner au restaurant « Le Panoramique » à la Pernelle

M E N U

Cocktail du Cotentin

Mousseline de saumon de Cherbourg

Suprême de volaille fermier

Tarte tatin

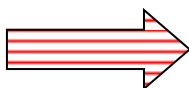
Vins : blanc, rouge, eau et café

- **14h** – Rendez vous au Comptoir de Tatihou à St-Vaast-la-Hougue (retrait des billets) - embarquement
- **15h à 17h** – Visite guidée de l'Île-de-Tatihou
- Retour sur Houlgate vers 19h

Coût : adhérents : 109€ - Non adhérents : 121€

(Pourboires guides, service, chauffeur, inclus)

Coupon réponse ci-joint



Transport

Car affrété

Covoiturage possible

Véhicule personnel

Coupon réponse : «St-Vaast/Tatihou» prévu le 20 Mai 2026

Participant 1 Nom,Téléphone.....

Participant 2 Nom,Téléphone.....

Adresse Mail :

Adhérent x 109€ = Non adhérent x 121 € =

Chèque joint à l'ordre d'Arts et Savoirs, sous enveloppe avec indication

« **Arts et Savoirs St-Vaast** », à déposer à la **Mairie de Houlgate**

Avant le 5 Mai 2026

Pour tout renseignement : Alain RICHARD - **07.50.50.40.35**

Email : alain.richard14@orange.fr

RAPPEL : les adhérents restent prioritaires sur les non-adhérents quelle que soit leur date d'inscription.

Politique d'assurance de « Arts & Savoirs » en cas de désistement pour toute sortie (spectacle, voyage, etc.)

Les assurances sont souvent défaillantes au moment de rembourser, aussi Arts & Savoirs ne prend pas d'assurance et ne vous demande rien pour faire de l'auto-assurance.

Pour nous, notre **1ère et seule assurance**, c'est la liste d'attente.

En cas de désistement, quelle qu'en soit la raison, **si vous n'avez pas pu vous faire remplacer ou si nous n'avons pas pu vous remplacer avec**

la liste d'attente nous retenons :

- Désistement de 30 jours à 21 jours avant la sortie nous retenons 50% du coût
- Désistement de 20 jours à 9 jours avant la sortie nous retenons 65% du coût
- Désistement de 8 jours à 0 jour avant la sortie nous retenons 100% du coût.

Exceptions :

Médicale justifiée par un certificat, hospitalisation, décès d'un proche ou autre raison retenue au cas par cas en réunion du CA.

J'ai bien lu les conditions d'assurances (cochez la case)

Date & signature :